



**CONCOURS INTERNE DES 17 ET 18 JANVIER 2011  
POUR L'EMPLOI D'INSPECTEUR STAGIAIRE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°2**

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT 6)

**OPTION B**

**CAS PRATIQUE DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE**

**AVERTISSEMENTS IMPORTANTS**

Vous devez composer dans l'option choisie lors de votre inscription et uniquement dans celle-ci. **Si vous composez dans une option différente ou dans plusieurs options de la présente épreuve, votre copie sera notée 0/20.**

Veillez à bien indiquer sur votre copie l'option dans laquelle vous allez composer, ainsi que le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double n'est pas décomptée).

**Pour l'épreuve de comptabilité**, l'usage d'une calculatrice de poche autonome non programmable ainsi que du plan comptable général (vierge de toute annotation) sont autorisés. La mémoire de la calculatrice devra être vide.

Pour les autres matières, l'usage de tout matériel autre que le matériel usuel d'écriture et de tout document autre que le support fourni est interdit.

**Toute fraude ou tentative de fraude** constatée par la commission de surveillance entraînera l'exclusion du concours.

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure.**

Le présent document comporte **5** pages numérotées.

## **OPTION B : CAS PRATIQUE DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE**

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES :**

- *Les quatre dossiers à traiter sont indépendants les uns des autres et doivent être traités. Chaque réponse devra être précédée de la question à laquelle elle se rapporte.*
- *L'unité monétaire utilisée dans ces quatre dossiers est l'euro.*
- *Sauf mention contraire, la TVA est au taux ordinaire.*
- *La durée de l'exercice comptable coïncide avec l'année civile.*

### **Exercice 1**

Affecté au service comptabilité de la société MAGEFRO, le gérant, Monsieur FORT-ROQUE vous demande d'enregistrer au livre-journal, les écritures correspondant à l'activité de production et de négoce de la SARL pendant le premier semestre 2010.

**Le 22 janvier** : acquisition d'une machine-outil livrée par le fournisseur MOLETTEMI. La facture Fr10001 mentionne un prix de 110 000 € HT pour la machine, 1 000 € HT pour le transport, 5 000 € HT pour l'installation et 2 500 € TTC pour la formation de trois agents de la SARL MAGEFRO, futurs utilisateurs de cette machine. La facture reçue le jour-même, prévoit un paiement à 45 jours.

**Le 30 janvier** : commande de 10 tonnes de matières premières à la Société CAYVALEN. Le prix unitaire est de 0,80 €/kg TTC. **Ces matières premières supportent un taux de TVA réduit.**

**Le 1er février** : acquisition d'un terrain en vue de l'extension des locaux de l'usine de la société MAGEFRO. Le terrain a une valeur de 75 000 € TTC. La société MAGEFRO décide d'immobiliser les commissions et les frais d'actes liés à l'acquisition qui s'élèvent à 5 000 € TTC. Le paiement total est effectué le jour même par virement bancaire.

**Le 3 février** : vente de produits finis au client TINCROT. La facture C10101, d'un montant initial de 3 500 € TTC, émise et transmise le jour-même prévoit une remise de 5 % accordée immédiatement.

**Le 4 février** : réception de la commande et de la facture Fr10012 du fournisseur CAYVALEN. Un escompte de 3 % est accordé pour un paiement sous 10 jours.

**Le 5 février** : un devis D10051 est émis pour la vente au client MENBERTCA de 100 unités de marchandises. Le prix est de 600 € HT/dizaine.

**Le 13 février** : paiement par chèque bancaire n° B 0010009 de la facture Fr10012 du 4 février.

**Le 14 février** : la société MAGEFRO livre au client MENBERTCA 90 unités de marchandises au prix convenu lors de l'établissement du devis D10051 du 5 février. Le client MENBERTCA règle immédiatement la facture C10212 par chèque bancaire déposé à la banque le jour même.

**Le 16 février** : émission d'une lettre de change, à échéance du 25 février, pour paiement de la facture Fr10001 du fournisseur MOLETTEMI.

**Le 1er mars** : achat d'un véhicule au concessionnaire TERMUNS, destiné aux livraisons de marchandises dans un rayon de 50 kilomètres autour de la société MAGEFRO. Prix d'acquisition 37 000 € TTC. Le

paiement de la facture Fr10023 est prévue en quatre mensualités, sans frais, le 1er de chaque mois, par virement bancaire.

**Le 10 mars** : réception de la facture Fr10034, pour l'achat de matières premières au fournisseur VAROTLI. Le montant total de la facture, frais accessoires compris, s'élève à 75 000 € HT. Cette facture mentionne une prestation de transport pour un montant de 6000 € HT. La facture comprend également des emballages récupérables facturés 2000 € HT.

**Le 18 avril** : acquisition de mobiliers de bureau auprès du fournisseur italien MEGIANOPAR. La facture Fr10045 s'élève à 18 000 € HT.

**Le 25 avril** : vous êtes chargés d'effectuer le versement de 7 500 € de la caisse sur le compte courant de la société MAGEFRO.

**Le 10 mai** : réception de la facture d'avoir A10034 suite à la restitution des emballages au fournisseur VAROTLI.

**Le 26 mai** : suite à un excédent de trésorerie, la société MAGEFRO décide d'acquérir 500 actions CHATELNEUF au prix unitaire de 40 € (sans frais bancaires).

**Le 30 juin** : la société MAGEFRO reçoit, par virement bancaire, une avance sur livraison de 25 000 € HT du client MEFOUR.

## Exercice 2

En fin d'année, le gérant, Monsieur FORT-ROQUE vous demande de compléter le tableau des créances douteuses de la société MAGEFRO.

Il vous précise que **le taux de TVA applicable aux créances des clients DELTA et GAMMA est de 5,5%**. Il vous demande d'inscrire ensuite au journal les écritures d'inventaire jugées nécessaires.

Par ailleurs, Monsieur FORT-ROQUE désire savoir combien de clients sont devenus douteux ou litigieux au cours de l'année 2010. Vous justifierez succinctement votre réponse.

***IMPORTANT*** : Sur votre copie, après avoir recopié les colonnes A, B, C, D et E, du tableau figurant en annexe 1, vous le complétez. Vous établirez ensuite les écritures du journal.

### Exercice 3

Une extension des locaux de la société MAGEFRO, comportant notamment un nouvel entrepôt de stockage est livrée le 1er octobre 2010. La construction et l'aménagement du bâtiment représentent un coût total de 418 600 € TTC. Le bâtiment sera amorti de façon linéaire.

Monsieur FORT-ROQUE vous donne les indications suivantes :

Nature du composant	Durée d'amortissement	Pourcentage de la valeur du bâtiment
Structure générale du bâtiment	50 ans	55%
Installations de chauffage	25 ans	15%
Installations électriques	25 ans	10%
Toiture	15 ans	15%
Ascenseurs	15 ans	5%

Vous calculerez le montant de la dotation aux amortissements qui doit être constituée au 31 décembre 2010. Vous présenterez le détail de vos calculs.

Par ailleurs, le gérant vous demande s'il aurait pu opter pour un amortissement dégressif de ce bâtiment. Justifiez succinctement votre réponse.

### Exercice 4

Vous trouverez ci-dessous, le compte de résultats simplifié de la société MAGEFRO au 31 décembre 2010.

Calculez la CAF.

La société versera 5 900 € de dividendes. Déterminez l'autofinancement disponible.

#### Compte de résultat simplifié au 31 décembre 2010 de la Société MAGEFRO

60 Achats de matières premières	256 200,00	70 Production vendue	425 900,00
603 Variation des stocks de matières premières	-5 200,00	707 Ventes de marchandises	124 800,00
607 Achats de marchandises	45 850,00	712 Production immobilisée	0,00
603 Variation des stocks de marchandises	7 450,00	713 Production stockée	-600,00
60,61,62 Autres achats et charges externes	47 400,00	74 Subventions d'exploitation	74 280,00
63 Impôts taxes et versements assimilés	38 900,00	78 Reprises sur dépréciations et provisions	21 650,00
64 Charges de personnel	223 200,00	791 Transferts de charges	7 230,00
681 Dotations aux amortissements	25 600,00	75 Autres produits	4 300,00
681 Dotations pour dépréciation de l'actif circulant	13 900,00	76 Produits financiers	32 400,00
681 Dotations pour risques et charges	5 500,00	77 Produits exceptionnels	1 165,00
65 Autres charges d'exploitation	0,00		
66 Charges financières	1 760,00		
67 Charges exceptionnelles	2 327,00		
691 Participation des salariés aux résultats	400,00		
695 Impôts sur les bénéfices	11 480,00		
Bénéfice	16 358,00		
	<b>691 125,00</b>		<b>691 125,00</b>

## Annexe 1 (exercice 2)

**TABLEAU DES CRÉANCES DOUTEUSES DE LA SOCIÉTÉ MAGEFRO – Inventaire 2010**

Colonne A		Colonne B			Colonne C	Colonne D	Colonne E
Noms	Montant Créance TTC au 31/12/N	Base de calcul perte au 31/12/N	Perte probable au 31/12/N	Dotation au 31/12/N-1	Dépréciation au 31/12/N	Dotations au 31/12/N	Reprise au 31/12/N
ALPHA	5 142,80 €		30%	0,00			
BAUDOIN	6 219,20 €		70%	4 500,00			
CHARLES	12 916,80 €		10%	900,00			
DELTA	158,25 €		0%	2 200,00			
EIFFEL	837,20 €		50%	0,00			
FOURNIER	4 305,60 €		90%	5 100,00			
GAMMA	7 912,50 €		20%	0,00			
HERIOT	15 428,40 €		99%	1 200,00			
<b>TOTAUX</b>	<b>52 920,75 €</b>			<b>13 900,00 €</b>			